

Madame, Monsieur,

Bienvenue au club des sports de glace de METZ, pour cette nouvelle **saison 2018 - 2019**
 en patinage **artistique, de compétition ou de loisirs.**

Eléments à joindre afin de valider votre inscription :

- Le formulaire d'inscription dûment complété et signé.
- La copie de la carte d'identité du futur licencié (ou de la page du livret de famille sur laquelle il figure) (1^{ère} licence uniquement).
- Pour une première inscription et pour les compétiteurs, un certificat médical de moins de 3 mois portant la mention « Pas de contre-indication à la pratique du patinage sur glace » ; pour les groupes compétitions, « Pas de contre-indication à la pratique du patinage sur glace en compétition ».
- Pour un renouvellement de licence, le questionnaire médical complété (attention, si vous répondez affirmativement à l'une des questions, un certificat médical sera obligatoire).
- 1 photo d'identité.
- Votre règlement par chèque(s).
- Le « Pass Metz Loisirs » si vous en êtes détenteur (cf. votre CAF).
- L'autorisation parentale en cas d'urgence, dûment complétée et signée.
- Pour les compétiteurs, l'autorisation concernant le contrôle anti-dopage.

Le certificat médical est obligatoire pour commencer les cours sur glace. En effet, celui-ci, nous permettra de vous attribuer une licence contenant une assurance pour la pratique des sports de glace.

Sans le dossier complet, le patineur ne sera pas accepté sur glace.

A très bientôt,

Le comité du SG METZ